

# EXTRAIT du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 23 juillet 2015

---

Convocation du 16/07/2015

Présents: Sonia BRETON, Claire DANJEAN, Marie GERMAIN, Georges GOULY, Claude GRENIER, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Guy MOREL, Apolline PHILIPPON, Georges PUTHET, René PUTIN, Pierre VIALAIT

Excusés : Jean-Noël BLANC, Christian MOREL.

Sous la présidence de Georges GOULY, maire

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente du jeudi 18 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

## **Accessibilité des établissements recevant du public – Elaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) –**

La demande d'approbation de l'Ad'Ap pour une mise en accessibilité des Etablissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) sur une période de six ans a été transmise à la Direction Départementale des Territoires

Date de dépôt de la demande : 30/06/2015

Date visa Préfecture : 7/07/2015

Sans sollicitation de la DDT d'ici le 30/07/2015, le dossier est réputé complet.

Sans réponse de M. le Préfet de l'Ain au 30/10/2015, ou dans un délai de 4 mois à compter de la date d'une éventuelle complétude si ce dossier s'avérait être incomplet, l'Ad'AP sera considéré comme accordé.

## **Logement de l'épicerie – Changement de locataire –** délibération DEL20150723001

Le maire rappelle la libération du logement par Yoann Decerle-Ungaro au 18 août 2015.

Suite à la demande de Mr Fabien Decottignies, locataire à l'ancienne école des filles au 202 rue Principale, le conseil municipal émet un avis favorable pour une location à compter du 19/08/2015 et invite le maire à établir et à signer le contrat de location qui en découle.

## **Ecole –**

### **Sécurité des enfants aux abords de l'école :**

Une commission s'est déplacée devant le portail pour définir les modalités pour améliorer la sécurité de chacun.

Redéfinition de la circulation des piétons (parents, élèves), du cheminement et du stationnement des bus, du stationnement des véhicules aux abords de l'église, des emplacements des passages piétons à proximité (envisagés face au portail du logement au-dessus de la cantine, le second devant le monument aux morts), de la signalétique à mettre en place à proximité de l'école. A suivre.

## **Temps d'Activité Périscolaire (TAP) –**

Fonds de soutien de l'Etat aux communes – 2015/2016 : demande envoyée le 18/07/2015. Maintien de 50 € par enfant.

Bilan saison 2014/2015 des TAP – Colette Lombard dresse le compte-rendu.

## **Coordinatrice – Création d'un emploi pour accroissement saisonnier d'activité –** Délibération DEL20150723002

Anna Goy, coordinatrice, a été embauchée du 4/8/2014 au 3/08/2015 sur la base d'un contrat pour accroissement temporaire d'activité. Il convient de renouveler son contrat sur la base d'un contrat pour accroissement saisonnier pour six mois, soit du 4/08/2015 au 4/01/2016.

## **Emprunts – Etude de rachats –**

### **A – Crédit Agricole Centre Est : Remboursement par anticipation de 4 prêts –** Délibération DEL20150723003

Le conseil municipal DECIDE de rembourser par anticipation les prêts contractés au Crédit Agricole Centre Est suivants : Aménagement du centre bourg – 3<sup>ème</sup> tranche, Construction d'un logement attenant à l'épicerie, Construction d'une épicerie, Construction d'une halle à l'Espace des Sociétés.

### **B – Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté : Souscription de prêts –** Délibération DEL20150723007

CONSIDERANT que le besoin de financement serait d'environ 480 000 € (capital restant dû des emprunts à rembourser, intérêts intercalaires, indemnités de remboursement anticipé), étant précisé que la somme définitive sera connue dès production du décompte définitif pour remboursement anticipé au 25/08/2015 présenté par le Crédit Agricole Centre Est ;

VU la proposition de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté du 22 juillet 2015 – durée de remboursement : 10 ans Périodicité de remboursement : semestrielle –Date de 1<sup>ère</sup> échéance : 20/02/2016 – Frais de dossiers : Néant. Souscription de parts sociales : Néant.

Avis favorable de l'assemblée.

**Personnel communal – Service de médecine préventive – Nouvelle convention à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Ain –**  
Délibération DEL20150723003

La commune adhère à la médecine préventive du Centre de Gestion de l'Ain depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Par courrier du 29 juin 2015, le centre de gestion de l'Ain informe la collectivité de la hausse constante de la fréquentation et des suivis particuliers des agents, au-delà des prévisions initiales, ce qui a amené le conseil d'administration du CDG 01 à revaloriser la cotisation qui s'élèvera à 80 euros par an (contre 55 € auparavant) et par agent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

L'assemblée décide de maintenir son adhésion au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et autorise le maire à signer la convention.

**Taxe d'assainissement –SOGEDO – Renouvellement de la prestation pour le recouvrement de la redevance assainissement pour le compte de la commune** – Délibération DEL20150723004

Le maire rappelle à l'assemblée que la prestation pour le recouvrement de la redevance d'assainissement est confiée à la Société de Gérance de Distributions d'Eau (SOGEDO).

Considérant que le contrat d'affermage qui liait SOGEDO au syndicat intercommunal des eaux Bresse-Revermont se terminait le 31 mars 2015 et qu'il a été reconduit jusqu'au 31/03/2025 ;

Considérant que la commune de Beaupont adhère audit syndicat et qu'en conséquence il y a lieu de renouveler la convention avec SOGEDO pour la facturation, l'encaissement et le reversement des redevances d'assainissement collectif ;

Le conseil municipal décide le renouvellement de la convention avec SOGEDO pour la facturation, l'encaissement et le reversement des redevances d'assainissement collectif, autorise l'autorité territoriale à signer la convention à intervenir avec SOGEDO.

**Pont de Mailly – Travaux de restructuration** –

Pont situé entre la commune de Domsure (Ain) et celle de Saint-Amour (Jura). Une déviation par Condal sera mise en place, le pont étant fermé du 19 août à fin novembre.

**Travaux sur la 1083 du 3 au 14/08/2015 (couche de roulement sur Saint-Amour et Balanod)**

Par arrêté du Conseil Général du Jura, une déviation sera mise en place du 3 au 14/8/2015 pour les poids-lourds et pour les véhicules légers.

Le CD1 qui traverse le village de Beaupont est concerné par la déviation des véhicules légers.

**SEMCODA – Rapport de l'assemblée générale spéciale du 26 juin dernier – Avis** – Délibération DEL20150723005

René Putin donne lecture du rapport de l'AGS de la SEMCODA. Copie sera remise à chaque membre du conseil.

**Clos les Ferrières – Problème liées aux poubelles** – Rencontre avec la SEMCODA du 22/07 dernier.

SEMCODA va supprimer une place de parking (la plus au sud) pour créer une plateforme destinée à recevoir les poubelles – Travaux programmés pour septembre 2015.

**Création du site internet** – Suite à la réunion du groupe de travail avec Robin Frère du mardi 23 juin, Gérard Janodet présente la page d'accueil du site et l'ensemble des informations que le site pourrait recueillir. Quelques ajouts, ajustements sont à prendre à compte.

**Plan Local d'Urbanisme (PLU)** –

Le projet de cahier des charges que nous avons établi pour la recherche d'un cabinet d'études pour nous assister dans l'élaboration du PLU est toujours à l'examen. Celui-ci doit être entièrement revu du fait de l'évolution de la réglementation. Ce nouveau cahier des charges sera à valider avant le lancement de l'appel d'offres.

**Canicule et fortes chaleurs de l'été** –

Par arrêté préfectoral du 17/07/2015, les feux d'artifices, lancements de fusées et spectacles pyrotechniques sont interdits sur l'ensemble du département de l'Ain.

Tout brulage est également interdit pendant la période estivale du 15 juin au 15 septembre.

Prochaine réunion du conseil municipal : jeudi 20 août 2015 à 20 heures.

L'ordre du jour étant clos, le maire lève la séance.